

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----★★★-----



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----★★★-----

**DELEGATION GENERALE A LA PROTECTION SOCIALE
ET A LA SOLIDARITE NATIONALE**

-----★★★-----



**PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES
DE SECURITE FAMILIALE**

DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CIBLAGE

DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CIBLAGE

Le ciblage se fera dans un processus inclusif afin d'impliquer l'ensemble des acteurs de développement au niveau national, régional et local :

1. Au niveau local (quartier/village)

⇒ **Dénomination** : *Comité Villageois/de quartier de Ciblage et de Suivi (CVCS-quartier/village)*

⇒ **Rôles et responsabilités** :

- ✓ Identification des ménages potentiellement éligibles
- ✓ Adressage/localisation des ménages
- ✓ collecte et transmission des données au comité arrondissement/commune.
- ✓ Information et sensibilisation des populations (en mettant l'accent sur l'inscription)
- ✓ Elaboration des listings des ménages
- ✓ Participation au suivi

⇒ **Composition** :

- ✓ DQ/CV
- ✓ Conseil de quartier/de village
- ✓ Chefs religieux
- ✓ ICP
- ✓ Enseignant
- ✓ Personnes ressources

⇒ **Outils** : Fiche d'identification du ménage
Fiche de suivi du ménage

⇒ **Résultats attendus** :

- ✓ participation-appropriation du programme par les populations
- ✓ les ménages potentiellement éligibles sont identifiés
- ✓ listing établi et disponible
- ✓ fiche d'identification remplie pour chaque ménage

2. Au niveau Arrondissement

⇒ **Dénomination** : *Comité Local de Ciblage et de Suivi (CLCS-Arrondissement)*

⇒ **Rôles et responsabilités** :

- ✓ Contrôle des listings des ménages et les conséquences en cas d'inclusion ou d'exclusion.
- ✓ Validation des listes des ménages bénéficiaires ;
- ✓ Sélection des ménages vulnérable ;
- ✓ Faciliter l'Information et la Sensibilisation des populations
- ✓ Jouer le rôle de médiateur social dans les réclamations et plaintes.

⇒ **Composition** : Laisser à l'appréciation de l'autorité administrative

⇒ **Suggestions** :

- ✓ Sous-préfet,
- ✓ Président de la Communauté Rurale/Maire
- ✓ CADL,
- ✓ Chefs de services départementaux;
- ✓ Toutes autres compétences jugées utiles

⇒ **Outils** : Fiche d'identification du ménage
Fiche de pondération des critères

⇒ **Résultats attendus** :

- ✓ Arrêté portant création du comité signé et disponible
- ✓ Les ménages potentiellement éligibles sont sélectionnés
- ✓ Listing des ménages éligibles validés et disponible
- ✓ Procès verbal de sélection élaboré et signé
- ✓ Listing des ménages retenus transmis

3. Au niveau Départemental

⇒ Dénomination : *Comité Départemental de Ciblage et de Suivi (CDCS)*

⇒ Rôles :

- ✓ Supervision de la sélection des ménages vulnérables sur la base des critères retenus;
- ✓ Contrôle des listings ménages et les conséquences en cas d'inclusion ou d'exclusion
- ✓ Validation des listes des ménages bénéficiaires identifiées au niveau des arrondissements ;
- ✓ Transmission des listings au comité régional ;
- ✓ Jouer le rôle de médiateur social dans les réclamations et plaintes.

⇒ **Composition** : Laisser à l'appréciation de l'autorité administrative

Suggestions :

- ✓ Préfet
- ✓ Maires
- ✓ CADL
- ✓ Chefs de services départementaux;
- ✓ Toutes autres compétences jugées utiles.

⇒ **Outil** : Fiche de pondération des critères

⇒ **Résultats attendus** :

- ✓ Arrêté portant création du comité signé et disponible
- ✓ Liste de ménages sélectionnés validée
- ✓ Procès verbal de validation de la liste signé
- ✓ Listing des ménages retenus transmis au niveau régional

4. Au niveau régional

⇒ Dénomination : *Comité Régional de ciblage et de Suivi (CRCS)*

⇒ Rôles et responsabilités :

- ✓ Vérifier les listes des ménages retenus ;
- ✓ Approuver les listes des bénéficiaires retenus ;
- ✓ Transmettre les listes au niveau national ;
- ✓ Faciliter la mobilisation, la participation et la coordination des services techniques sur le programme ;
- ✓ Servir de médiateur social dans les réclamations et plaintes.

⇒ **Composition**: Laisser à l'appréciation de l'autorité administrative (par arrêté)

⇒ **Suggestions :**

- ✓ L'autorité administrative
- ✓ Les services techniques de l'Etat impliqués dans l'action sociale, la protection des groupes vulnérables et la lutte contre la pauvreté

- ✓ Les Programmes et programmes de lutte contre la pauvreté
- ✓ Les ONG
- ✓ Les élus
- ✓ Toute autre compétence jugée utile.

⇒ **Résultats attendus** :

- ✓ Arrêté portant création du comité signé et disponible
- ✓ Liste de ménages sélectionnés validée
- ✓ Procès verbal de validation de la liste signé
- ✓ Listing des ménages retenus transmis au niveau national

NB : Les conseils de quartiers seront fortement impliqués dans le ciblage compte tenu de leur position centrale et du rôle fondamental qu'ils jouent dans le développement local.

L'autorité régionale appréciera la nécessité d'avoir une matrice claire des rôles et responsabilités dévolus à chaque service déconcentré pour un bon suivi du Programme. Les Comités de ciblage et de suivi sont formalisés par arrêté de l'autorité administrative (Gouverneurs- Préfets- S/Préfets-Maires).

Bonjour Malick

je viens de finir la révision de tous les documents et je peux dire qu'on est dans le bon chemin. Il a des petites choses à discuter avant de dire que les documents sont finalisés.

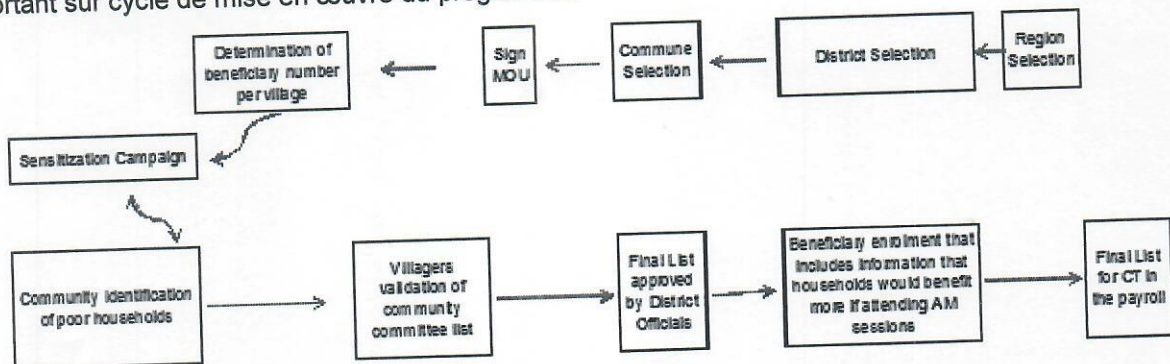
je vais vous présenter mes points de remarques dans les grand lignes d'un projet.

1. Avant discuter avec n'importe qui, on doit préparer le document qui présentera une vision très claire des arrangements institutionnels qu'on aura pour la mise en œuvre du programme. Pour moi cet arrangement n'est pas clair et on a besoin de travailler sur ça le plus tôt possible. Dans l'aide mémoire de février on a mis ça comment la deuxième action, c'est-à-dire, le choix de l'agence d'exécution pour la mise en œuvre du PBSF. Le choix de l'agence d'exécution est essentiel pour la mise en œuvre du PBSF afin que le programme puisse utiliser leur structure pour la gestion et l'implémentation du programme.

Ainsi, vous (le comité de pilotage, CP) devient l'agence chargée de la mise en opération des filets sociaux dans le pays et, par conséquent, point focal pour l'équipe de la Banque. Le CP choisira une agence de mise en œuvre (en partenariat) du PBSF, parce qu'on utilise leur structures aux niveaux régional, de cercle et communal, les entités gouvernementales actuelles fourniront le personnel affecté au programme, qui travaillera étroitement avec vous. Par exemple, au Mali, le CP a choisie le Ministère de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Agées (MAHSP) comme agence d'exécution/partenaire. De ce fait, on a pu discuter les arrangements nécessaires aux niveaux régional, de cercle et communal, le avec le personnel du (MAHSP), et on a défini les rôles et responsabilités spécifiques de l'ensemble du personnel et on a préparé le manuel d'exécution.

Ainsi au Mali on a pu, avant le démarrage, discuter de la stratégie avec sa principale contrepartie, le MAHSP pour signer un Protocole d'accord détaillant les responsabilités spécifiques des deux parties.

3. Cycle de mise en œuvre du programme. Les étapes précédentes sont synthétisées dans la figure portant sur cycle de mise en œuvre du programme.



Est-ce qu'on sait déjà quel arrangement on aura au Sénégal?

2. Pour le question de ciblage décrit dans le document. Il faut travailler plus. Pour le moment ne rentre pas dans la discussion de facteur de pondération pour risques/vulnérabilités. Ce vision avec de points sur des questions directes était le choix dans pays comme Kenya et Yémen (même Mauritanie) et on sait que cette critère n'est pas le plus forte et poserait trop de problème. Par exemple, quel est le rationnel économique pour la valeur des poids? On doit travailler un peu sur les données de ménage avec l'ANSD pour définir des critères plus robustes et lié directement à la population objective. N'oublie pas, que le processus de ciblage va générer un registre national que doit être utilisé pour tous les politiques nationales et non seulement pour programmes pour l'insécurité alimentaire. Pour le moment la discussion doit se faire au niveau plus agrégé sur la méthode, tel que ci-dessus:

Le processus de ciblage du PBSF se résume comme suit :
Ciblage géographique

- a. le CP mettra tout d'abord en œuvre le *PBSF* dans les quelques communes les plus pauvres du pays, à partir de l'identification des cercles les plus pauvres des régions. Le programme démarrera en 2013 sur la base d'une sélection de x cercles, effectuée en fonction de la disponibilité des agences de paiement et de l'avis de l' ANDS. Son extension sera graduelle à mesure que la capacité institutionnelle et de mise en œuvre de CP augmentera, pour atteindre la pleine couverture des régions à la fin de la troisième année de décaissement. La sélection des zones d'intervention (régions, cercles et communes) sera effectuée sur la base de l'indice de pauvreté décrit ci-dessous qui comprend trois niveaux : régions, cercles et communes.
- b. Une fois les communes identifiées, l'indice de pauvreté, combiné à l'information sur les niveaux de pauvreté et la population des villages, déterminera les quotas relatifs au nombre de ménages bénéficiaires attendus dans chaque village, mais tous les villages d'une commune seront considérés éligibles.
- c. La liste finale des ménages sera validée par les villageois et les Comités communautaires seront responsables d'informer les ménages retenus. Une fois qu'une commune a été sélectionnée, le Comité communautaire, le personnel de cercle régional, le personnel régional et le CP signeront un accord endossant le programme et définissant les responsabilités institutionnelles spécifiques de l'intervention.

Ciblage communautaire

- d. Dans toutes les communes ciblées, une campagne de sensibilisation sera menée pour s'assurer que les responsables du programme (incluant le personnel en santé et en éducation), les autorités du cercle, les comités communautaires et autorités du village ainsi que les villageois sont sensibilisés sur les objectifs, les règles de base et avantage et les processus généraux du programme.
- e. Le Comité communautaire discutera des objectifs du programme avec le conseil villageois (si approprié) et identifiera les ménages bénéficiaires potentiels à partir des critères préétablis par CP . Ils identifieront les ménages sur la base des quotas fixés à l'étape précédente. Une fois que les bénéficiaires potentiels auront été identifiés, des données seront recueillies par une tierce partie (probablement le personnel de l'Office national des statistiques) pour chacun de ces ménages et saisies dans le Registre Unifié national des bénéficiaires au niveau du cercle.

Ciblage par proxy/Vérification

- h. Chaque ménage inscrit au RU recevra un score qui permettra la classification des ménages entre les plus pauvres au moins pauvres. La formule finale sera construite en partenariat avec l'institut de statistique sur les données de ménages existantes au pays dans les brefs délais. Ainsi Le registre permettra à CP d'établir un score de bien-être qui sera ultérieurement être utilisé comme instrument de réduction des erreurs d'inclusion causé par le ciblage communautaire.
- i. La liste sera retournée au village où elle sera ratifiée au cours d'une assemblée villageoise. Cette dernière donnera aux ménages non listés par le Comité communautaire une opportunité de formuler directement leur plainte aux agents de suivi et évaluation du cercle qui pourront alors entamer un processus rapide de grief. Les agents du cercle informeront le personnel régional puis CP, qui disposera ultérieurement d'un comité de gestion des cas concernés.

Inscription

- j. Après la ratification de la liste des bénéficiaires, le système sera mis à jour; les ménages seront référés pour transfert monétaire et informés de leur inscription au programme. Ils seront avisés du type de soutien auquel ils sont éligibles et pourront choisir de participer ou non aux différentes composantes du programme. Ce processus inclut également le conseil et la formation sur les opérations du programme (paiement, règles), incluant les responsabilités des bénéficiaires en matière de conditionnalités

3. les fiches d'inscription nécessitent de révision. Une bonne fiche nécessite d'être liés aux enquêtes de ménages. les fiches attachés donnent plus de poid aux questions d'insecurité alimentaire comme PAM fait et on a déjà vu que ce tyupe de fiche au terrain pose plus de problèmes que des solutions. En plus, **N'oubliez pas, que Registre doit être utilisé pour tous les politiques nationales et non seulement pour programmes pour l'insécurité alimentaire. Ainsi, il faut les réviser. On a besoin plus d'informations au niveau individuel et moins des informations agrégés comme nombre d'enfants (voir les deux figures ici). Avec ce type d'information on sera coincé pour faire des bonnes analyses économiques.**

I. EDUCATION
1.1. ENFANTS SCOLARISES

NIVEAU SCOLAIRE									
Nbre d'enfants	3-6 ans		7-11 ans		12-16 ans		16-18 ans		TOTAL
	M	F	M	F	M	F	M	F	
Préscolaire									
Primaire									
Secondaire									
Formation professionnelle									
Arabe									
Autre									
TOTAL									

IV. SANTE Nb d'enfants malades, non soignés par manque de moyens au cours des 12 derniers mois:

0-2 ans		3-5 ans		6-12 ans					
Vaccination									
		0-2 ans		3-5 ans		6-12 ans			
Masculin									
Féminin									
NB d'enfants atteints de malnutrition:									
0-2 ans		3-5 ans		6-12 ans		12-16 ans		16-18 ans	
NB d'enfants handicapés du ménage									
0-2 ans		3-5 ans		6-12 ans		12-16 ans			

4. Il y a aussi des problèmes avec questions tel que le formulaire sante ici. On n'a pas besoin de ce type d'information sur le enfants vaccines ou malnutries (en fait, qui peut dire si l'enfant est en état de malnutrition ? allez vous prendre des mesures d'anthropométrie) ... ce type d'information est nécessaire pour le suivi..

en autres, questions tel que nombre de repas par jour pose de problème. En Tanzanie, les gens on toujours menti parce qu'ils avait la honte de répondre moins de trois repas et à la fin, trop étaient exclus. alors

5. Alors, je vous propose de se mettre en communication avec le institut de statistique pour préparer des formulaires tels que celui-là attaché. ce type de formulaire est la source d'information des registres au Mexique, au Brésil, ...*(See attached file: draft-questionnaire May16_2013.xlsx)*

6. L'equipe pour la commission technique. Il faut avoir des point focales pour chaque secteur concerné: éducation, santé, cellule de lutte contre la pauvreté, cellule de lutte contre la mal nutrition, intérieur? (responsable pour les pièces d'identités), statistique, finances et plan. Ces point focales doivent avoir une qualification technique aussi. En plus, vous le comité de pilotage doivent avoir des personnes qui jouent comme Coordonnateur, du Responsable Suivi et Evaluation recruté, du Responsable de la passation des marchés, du Responsable des

Transferts Monétaires, du Responsable de la Communication, , du Responsable de l'Audit Interne, du Responsable Informatique, du Comptable et du personnel d'appui.

TACHES SPECIFIQUES DE LA MISSION

Les tâches spécifiques de la mission sont les suivantes : (i) s'accorder avec le gouvernement sur les objectifs de développement du projet, ainsi que les indicateurs de performance ; (ii) s'accorder sur le contenu détaillé des volets du projet ; (iii) discuter le montage institutionnel et les modalités de gestion du projet et du système de filets sociaux au Sénégal, et (iv) travailler avec le gouvernement sur les études techniques en cours devant permettre de finaliser la préparation du programme pilote de transferts en espèce.

Il y a une équipe technique composée de M. Pape Malick Gningue, Safiétou Ba, (DGPSSN), M. Soumaré (Education), M. Ousmane Ka (Ministre de la Famille), Ministère de la Santé, Ministère des Finances (Mayacine Camara, Fatou Diouf (UCSPE), Mayé Diouf, DCEF, Babacar Mbaye, DGP Khadi Ndaw Direction du Budget, et M. Babacar Fall (ou son représentant) ANSD) et Pape Malick de la CLM. La liste officielle devrait être finalisée et notifiée formellement, confirmant que cette équipe est chargée de la préparation technique de projet.

PROGRAMME DE TRAVAIL AVEC LA MISSION DE LA BANQUE MONDIALE

17 AU 21 Juin 2013

Date	Heure	Activités	Lieu	Participants
Lundi 17 juin 2013	9:30-10:30	Briefing interne	Banque mondiale	Linda, Phillippe, Stefano, Aminata
	11:30-13:00	Briefing avec la Délégation Générale de la Protection Social et solidarité nationale	DGPSSN	BM, UPSCE Mayacine Camara, Fatou Diouf, DCEFM. Touncara PM
	15 :30-17 :00	Echanges avec l'équipe technique – finalisation de calendrier et travail de la mission	Banque mondiale	BM, Pape Malick et équipe de DGPSSN, représentants CLM, Santé, Education, Famille, ANSD, Ministère des finances et de la Famille
Mardi 18 juin 2013	9 :30-12 :00	Echanges avec l'équipe technique Objectifs, composantes Financement finance,	Banque mondiale	BM, Pape et l'équipe technique
	1500	Rencontre avec le ministre de la Famille	Cabinet du ministre Ousmane Ka	Pasternostra, Linda English Phillippe Leite, ,
		Ministre de la santé – a confirmer	Cabinet du Ministre	
Mercredi 19 juin 2013	0830 00	Peter déjeuner au Terobi avec la Banque mondiale avec les Ministres associé avec les Bourse familiale. DC Education, Delegué Generale(Santé, DC PM,		Vera Songwe, Stefano Pasternostra, Linda English, Phillippe Leite,

				Philip English,
	11:0-12 :00	Reunion avec le Minstre des finances avec le DGPSSN	Bureau de Ministres Ministère des finances	BM Vera Songwe, Stefano Pasternostra, PhillippeLeite, MdFE
	15H-17H00	Echanges avec l'équipe technique	Banque mondiale	BM, Pape Malick et l'équipe technique,
Jeudi20juin 2013	9 :00-11 :00	Echanges avec l''équipe technique	Banque mondiale	BM, Malick et l'équipe technique CLM
	1130	Rencontre avec le ministre en charge dubudget (à confirmer)	Cabinet de Ministre	Vera Songwe, Stefano Pasternostra, Linda English, PhillippeLeite, Philip English
		Echanges avec équipe technique	Banque mondiale	BM Pape Malick et l'équipe, CLM, M.Ka et ANSD
Vendredi21 juin	9:30-12	Reunion avec le PM aconfirmer Révisionaide mémoire	Cabinet de PM Banque mondiale	BM BM, Malick et equipe, CLM...
		Restitution de la mission devant le Comité interministériel de pilotage		

Conclusions de la mission d'identification

1. **La Banque mondiale s'engage à préparer la note conceptuelle et la rédaction du projet.** Les décisions majeures pour la conception du projet prises aux cours de la mission d'identification sont présentées ci-dessous.

2. **Objectif de développement du projet (ODP) :** Etablir un système de filets sociaux efficace au Senegal en mettant en place un programme pilote de transferts monétaires ciblé aux groupes les plus pauvres et vulnérables.

1. **Composantes du projet.** Le projet aura x composantes :

2.

3. **Indicateurs clés.** Les indicateurs clés pour mesurer l'ODP incluent les 4 indicateurs ci-dessous. Une liste plus complète incluant des indicateurs secondaires est présenté dans l'annexe 2.

1. Nombre de ménages dans le Registre (bénéficiaires potentiels)

2. Nombre de ménages bénéficiaires qui reçoivent leurs paiements d'une manière régulière

3. Pourcentage des ménages bénéficiaires vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême (efficacité du ciblage)

4. Pourcentage des ressources allouées aux pauvres

4. **Risque.** L'évaluation des risques du projet sera préparée de façon approfondie par l'équipe de la Banque. Pour le moment, la mission a identifié x risques,.

1. Complexité technique du projet

2.

5. **Cadrage institutionnel.**

6. **Mise en œuvre opérationnelle sur terrain..**

7. **Arrangements fiduciaires.** La Banque mondiale va assister le Gouvernement dans la mise en place d'un système de gestion financière et des méthodes de passation des marchés qui donne l'assurance que les fonds du projet sont utilisés pour les fins prévues..

8. **Études préparatoires.** La Banque s'engage avec l'équipe à identifier une série d'études préparatoires du projet..

I. Accords convenus et prochaines étapes

9. **Prochaines étapes.** Le tableau ci-dessous présente les actions clés qui devront être réalisées dans les prochains mois.

Conclusions de la mission d'identification

1. **La Banque mondiale s'engage à préparer la note conceptuelle et la rédaction du projet.** Les décisions majeures pour la conception du projet prises aux cours de la mission d'identification sont présentées ci-dessous.
2. **Objectif de développement du projet (ODP) :** Etablir un système de filets sociaux efficace au Senegal en mettant en place un programme pilote de transferts monétaires ciblé aux groupes les plus pauvres et vulnérables.
 1. **Composantes du projet.** Le projet aura x composantes :
 - 2.
 3. **Indicateurs clés.** Les indicateurs clés pour mesurer l'ODP incluent les 4 indicateurs ci-dessous. Une liste plus complète incluant des indicateurs secondaires est présenté dans l'annexe 2.
 1. Nombre de ménages dans le Registre (bénéficiaires potentiels)
 2. Nombre de ménages bénéficiaires qui reçoivent leurs paiements d'une manière régulière
 3. Pourcentage des ménages bénéficiaires vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême (efficacité du ciblage)
 4. Pourcentage des ressources allouées aux pauvres
 4. **Risque.** L'évaluation des risques du projet sera préparée de façon approfondie par l'équipe de la Banque. Pour le moment, la mission a identifié x risques,.
 1. Complexité technique du projet
 - 2.
5. **Cadrage institutionnel.**
6. **Mise en œuvre opérationnelle sur terrain..**
7. **Arrangements fiduciaires.** La Banque mondiale va assister le Gouvernement dans la mise en place d'un système de gestion financière et des méthodes de passation des marchés qui donne l'assurance que les fonds du projet sont utilisés pour les fins prévues..
8. **Études préparatoires.** La Banque s'engage avec l'équipe à identifier une série d'études préparatoires du projet..
 - I. **Accords convenus et prochaines étapes**
9. **Prochaines étapes.** Le tableau ci-dessous présente les actions clés qui devront être réalisées dans les prochains mois.

Conclusions de la mission d'identification

1. **La Banque mondiale s'engage à préparer la note conceptuelle et la rédaction du projet.** Les décisions majeures pour la conception du projet prises aux cours de la mission d'identification sont présentées ci-dessous.
2. **Objectif de développement du projet (ODP) :** Etablir un système de filets sociaux efficace au Senegal en mettant en place un programme pilote de transferts monétaires ciblé aux groupes les plus pauvres et vulnérables.
 1. **Composantes du projet.** Le projet aura x composantes :
 - 2.
 3. **Indicateurs clés.** Les indicateurs clés pour mesurer l'ODP incluent les 4 indicateurs ci-dessous. Une liste plus complète incluant des indicateurs secondaires est présenté dans l'annexe 2.
 1. Nombre de ménages dans le Registre (bénéficiaires potentiels)
 2. Nombre de ménages bénéficiaires qui reçoivent leurs paiements d'une manière régulière
 3. Pourcentage des ménages bénéficiaires vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême (efficacité du ciblage)
 4. Pourcentage des ressources allouées aux pauvres
 4. **Risque.** L'évaluation des risques du projet sera préparée de façon approfondie par l'équipe de la Banque. Pour le moment, la mission a identifié x risques,.
 1. Complexité technique du projet
 - 2.
5. **Cadrage institutionnel.**
6. **Mise en œuvre opérationnelle sur terrain..**
7. **Arrangements fiduciaires.** La Banque mondiale va assister le Gouvernement dans la mise en place d'un système de gestion financière et des méthodes de passation des marchés qui donne l'assurance que les fonds du projet sont utilisés pour les fins prévues..
8. **Études préparatoires.** La Banque s'engage avec l'équipe à identifier une série d'études préparatoires du projet..
 - I. **Accords convenus et prochaines étapes**
9. **Prochaines étapes.** Le tableau ci-dessous présente les actions clés qui devront être réalisées dans les prochains mois.

Qu'en est de cette procédure, M^r le P.R., en Excellence
Mackey Fall a pu très vite, procéder aux négociations
2000-euro pour ~~des~~ idées ~~de~~ l'abstraction
avec en ~~est~~ instrument par l'ouverture d'échange
avec tous les ports ports maritimes, aérien, postal
cable et PTF, sur Nouvelle Stratégie de Dev. Eur et
Social à travers 3 axes stratégiques majeurs d'intervention

Les ~~de~~ documents d'appui aux 2 programmes
de ~~travaux~~ visent à contribuer à la mise en œuvre
de cette stratégie ~~des~~ ~~axes~~ ~~stratégiques~~ ~~de~~ ~~travaux~~
stratégiques dans le domaine =

- le renforcement des dynamiques locales économiques
locales et le fonds de l'emploi des jeunes et des jeunes
de ~~qualité~~.
- la mise en place d'infrastructures et de services
à l'économie locale pour en améliorer les activités

Conclusions de la mission d'identification

1. **La Banque mondiale s'engage à préparer la note conceptuelle et la rédaction du projet.** Les décisions majeures pour la conception du projet prises aux cours de la mission d'identification sont présentées ci-dessous.

2. **Objectif de développement du projet (ODP) :** Etablir un système de filets sociaux efficace au Senegal en mettant en place un programme pilote de transferts monétaires ciblé aux groupes les plus pauvres et vulnérables.

1. **Composantes du projet.** Le projet aura x composantes :

2.

3. **Indicateurs clés.** Les indicateurs clés pour mesurer l'ODP incluent les 4 indicateurs ci-dessous. Une liste plus complète incluant des indicateurs secondaires est présenté dans l'annexe 2.

1. Nombre de ménages dans le Registre (bénéficiaires potentiels)

2. Nombre de ménages bénéficiaires qui reçoivent leurs paiements d'une manière régulière

3. Pourcentage des ménages bénéficiaires vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême (efficacité du ciblage)

4. Pourcentage des ressources allouées aux pauvres

4. **Risque.** L'évaluation des risques du projet sera préparée de façon approfondie par l'équipe de la Banque. Pour le moment, la mission a identifié x risques,.

1. Complexité technique du projet

2.

5. **Cadrage institutionnel.**

6. **Mise en œuvre opérationnelle sur terrain..**

7. **Arrangements fiduciaires.** La Banque mondiale va assister le Gouvernement dans la mise en place d'un système de gestion financière et des méthodes de passation des marchés qui donne l'assurance que les fonds du projet sont utilisés pour les fins prévues..

8. **Études préparatoires.** La Banque s'engage avec l'équipe à identifier une série d'études préparatoires du projet..

I. Accords convenus et prochaines étapes

9. **Prochaines étapes.** Le tableau ci-dessous présente les actions clés qui devront être réalisées dans les prochains mois.

Résumé des principales étapes du cycle opérationnel de mise en place des BSF

Étapes	Description	Durée	Acteurs Centraux
Étape 1: Finalisation du ciblage	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'une note méthodologique • Répartition (niveau région-département-local) 	7 jrs	ANDS CTA
Étape 2: Validation des Fiches d'identification et d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des consignes pour faciliter le travail des comités de ciblage et de suivi (CCS) 	7 jrs	CTA
Étape 3: CRD	<ul style="list-style-type: none"> • Vue d'ensemble du programme national de bourses de sécurité familiale expliquée aux communes et autres intervenants ; • Sensibilisation sur les responsabilités institutionnelles ; • Etablissement d'un calendrier de mise en œuvre ; 	7 jrs	MINT ADIE CTA
Étape 4: Sélection de ou des opérateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Négociations du contrat ; • Mise en œuvre. 	7 jrs	DGPSSN MEF
Étape 5: Campagne d'information et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Information sur le programme national de bourses de sécurité familiale dans les villages concernés 	continue	DGPSN CTA
Étape 6: sélection des ménages éligibles	<ul style="list-style-type: none"> • Information/capacitation des membres des CCS, et autres intervenants locaux. • Sensibilisation aux critères de sélection du programme national de bourses de sécurité familiale ; • Processus de sélection des bénéficiaires ; • Approbation finale des listes. 	1 mois	COMITES CS
Étape 7: Mise en place de l'architecture informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition et test de logiciel • Masque de saisie validée • Mise en place de la Base de données du Registre 	1 Mois	ADIE Part. Tech ANSD
Étape 9: Enregistrement des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Saisie des données essentielles sur les bénéficiaires ; • Séance d'information aux ménages bénéficiaires ; • Remise des cartes et numéro d'enregistrement ; • Remise du calendrier de paiement. 	10 jrs	CCS ADIE Part. Tech ANSD
Étape 10: Communication des données de base à la DGPSSN	<ul style="list-style-type: none"> • Partage du calendrier. • Information aux bénéficiaires sur les délais ; 	10 jrs	CCS ADIE Part. Tech ANSD
Étape 11: Paiement des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Communication des dates et lieu de paiement (8 jours à l'avance) ; • Paiement ; • Communication des rapports financiers par l'opérateur au programme national de bourses de sécurité familiale. <p><i>Nb : Une carte provisoire d'enregistrement dans le programme national de bourses de sécurité familiale est délivrée sur le champ au représentant du ménage, avec un numéro d'enregistrement. Cette carte provisoire sera ensuite échangée contre la carte officielle « ? » du PNBSF.</i></p>	Tous les 3 mois	DGPSN OPERATEUR MEF
Étape 12: suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des activités par les CCS. • Recueil des indicateurs. • Préparation de l'évaluation de la phase pilote 	Continu	CCS CTA DGPSSN
Étape 13: gestion des plaintes	<ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation sur le système de plaintes ; • Recueil des plaintes ; • Saisie des plaintes et résolution. 	Continu	CCS DGPSSN
Étape 14: mise à jour des données	<ul style="list-style-type: none"> • Séance de travail avec les CCS ; • Mise à jour des données. 	1 mois avant début du cycle annuel suivant	CCS ADIE ANSD DGPSSN



**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
DELEGATION GENERALE A LA PROTECTION SOCIALE
ET A LA SOLIDARITE NATIONALE**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE TRAVAIL SUR LA
METHODOLOGIE DE REPARTITION DES 50 000 FAMILLES BENEFICIAIRES
DE LA BNSF DANS LA PHASE PILOTE**

Le mercredi 22 Mai 2013, s'est tenue sous la présidence du Délégué Général à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale Monsieur Amadou Mansour Faye, la 3^{ème} séance de travail sur la méthodologie de répartition des 50 000 ménages bénéficiaires de la BNSF, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- 1) Répartition géographique des bénéficiaires de la BNSF ;
- 2) Partage et validation des outils de collecte d'informations
- 3) Questions diverses.

La liste des participant(es) est jointe ci-dessous.

- ❖ **Ciblage géographique des bénéficiaires.** Faut-il le rappeler, dans le cadre de la répartition géographique des bénéficiaires de la BNSF, Monsieur Mababou Kébé de l'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie (ANSD), avait fait une première proposition de répartition à partir des résultats de la deuxième enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPII) en considérant comme pauvres extrêmes les ménages dont les dépenses de consommation sont inférieures à 50 % du seuil de pauvreté global. Sur la base de ce seuil, les départements de Louga (région de Louga) et de Bounkiling (région de Sédhiou) n'obtiennent pas de ménages bénéficiaires. Considérant que le PNBSF doit toucher tous les départements du pays, il a d'abord été envisagé d'attribuer un minimum de 100 ménages bénéficiaires à chaque département, avant que l'option de considérer les ménages en situation de pauvreté extrême comme ceux dont les dépenses de consommation sont inférieures à 75 % du seuil de pauvreté global ne soit retenue. La répartition des 50 000 premiers ménages bénéficiaires du programme par département se fera proportionnellement au nombre de ménages avec enfants de 8-12 ans en situation de pauvreté extrême (75 % du seuil de pauvreté

global). Cette option permet de répondre à la préoccupation de toucher tous les départements.

Pour la répartition des ménages bénéficiaires par arrondissement et par commune/communauté rurale, comme les données de l'ESPS-II ne permettent pas d'avoir des résultats fiables pour ces niveaux géographiques, il a été retenu d'utiliser les données provenant de la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE), en utilisant le nombre d'élèves de 6-12 ans comme clé de répartition.

❖ **Ciblage communautaire** : Les discussions ont été axées sur le processus et les rôles et responsabilités des acteurs

En ce qui concerne le processus : il est retenu de mettre à profit l'expérience de l'Administration territoriale et des services déconcentrés de l'Etat (développement communautaire, action sociale/CPRS, sécurité alimentaire, éducation, etc.), compte tenu de leur expérience en matière de ciblage, comme convenu lors de l'atelier de planification stratégique.

Egalement, il a été retenu :

- Pour le processus de sélection des ménages : il faut préciser que les comités de quartier ou comités villageois présélectionnent les ménages bénéficiaires potentiels de la BNSF et le comité mis sur pied par l'autorité administrative au niveau de l'arrondissement, procède à la validation et à la sélection définitive des bénéficiaires ;
- Mettre à profit l'adressage des rues pour bien situer les ménages bénéficiaires ;
- Considérer les ménages d'une extrême pauvreté avec l'existence d'enfants en âge d'être scolarisés (6-12 ans).

❖ **En ce qui concerne les outils** :

- il est recommandé à la Direction du PNBSF de considérer le premier outil « fiche de présélection » en lieu et place de la « fiche d'identification » et d'y inclure les critères proposés à l'atelier et qui sont contenus dans le formulaire d'enregistrement pour éviter les conflits. Les populations qui veulent s'inscrire se présentent auprès du comité villageois ou du quartier. Cela permet de promouvoir la participation des populations (villages et quartiers) en leur laissant le soin d'identifier les ménages vulnérables ;
- la Direction du PNBSF doit faire une séance de travail avec le Représentant de l'Adie pour l'utilisation des valises biométriques dans la collecte de données;
- Impliquer fortement les autorités déconcentrées (sous-préfet, préfet) dans la supervision de la sélection ;
- Faire la différence entre le ménage et les caractéristiques du chef de ménage au niveau de la fiche d'identification des bénéficiaires ;

- Il a été signalé que le PNBSF peut être mis en œuvre dans des zones où existent d'autres programmes de transfert monétaire avec des acteurs comme l'UNICEF, le PAM et autres ;
- Décliner clairement le processus de sélection ;
- Remplacer la fiche de suivi de l'enfant par la fiche de suivi des ménages. Cette fiche pourrait être revue plus tard ;
- Réfléchir sur la périodicité de suivi des ménages bénéficiaires ;
- Tout mettre en œuvre pour aller au niveau des communes et communautés rurales ;
- Considérer que des erreurs peuvent survenir dans la phase pilote mais pourront être corrigées dans la deuxième phase.

Avant la levée de la séance par le Délégué Général, il a été convenu que :

- ✓ A charge pour la Direction du PNBSF d'envoyer par mail les outils amendés (fiche de présélection avec les critères et le formulaire d'enregistrement) ainsi que le processus d'identification des bénéficiaires afin de permettre aux membres du Comité de les examiner avant la prochaine réunion ;
- ✓ lundi prochain le 27 Mai est fixé pour la prochaine réunion.

Fait à Dakar le 23 Mai 2013

LISTE DE PRESENCE

Nom	Prénom	Structure	Téléphone	Email
Intendant-Colonel SEYE	Issa	CSA	77 639 79 45	issaseye@yahoo.fr
DIA	Ami Colé	DGPSSN	77 735 49 29	Amidia19@hotmail.com
WADE	Coumba	DGAS	77 646 75 61	coubismcm@yahoo.fr
Ndiaye	Marie Thérèse Rose	DGAS	77 521 71 93	Malibce70@yahoo.fr
Tambédou	Fatou	DGPSSN	77 932 77 14	fatambedoue@gmail.com
NKEBE	Mababou	ANSD	77 367 22 50	Mababou.kébé@ansd.sn
FAYE	Mame Atou	CSO.PLC	77 578 89 71	Urbeste2005@yahoo.fr
DIAGNE	Mayoro	ADIE	33 879 34 38	Mayoro.diagne@adie.sn
FALL	Aissata	UNICEF	77 569 11 57	afall@unicef.org
SALL	Cheikh Issa	DGPSN	77 708 51 14	cissall@hotmail.com
FAYE	Amadou M	DGPSSN	77 638 92 68	amfaye@yahoo.fr
BA	Safiétou	DGPSSN	77 644 66 53	basafietou@yahoo.fr
FAYE	Papa Ibrahim	DGPSSN	77 564 69 42	iboucrrej@gmail.com